



La nouvelle géographie communale et intercommunale du département de la Haute-Saône

La mise en œuvre du troisième volet de la réforme des territoires tend à rationaliser la géographie de coopération entre les communes. Au 1^{er} janvier 2017, le département de la Haute-Saône est composé de 18 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) contre 20 auparavant. Le nombre de communes du département s'élève désormais à 542 contre 545, deux ans plus tôt.

Patrice Bonnet, Charles Pilarski, Insee

En Haute-Saône, seules deux communautés de communes (CC), la CC du Val de Pesmes et celle des Mille Étangs ont été amenées à se regrouper, leur population étant inférieure au seuil de 5 000 habitants (*cf. encadré*). Ainsi, au sud-ouest, les communes de la CC du Val de Pesmes se sont réparties entre la CC du Val de Gray au nord, et celle du Val Marnaysien à l'est ; au nord-est, les communes de la CC des Mille Étangs ont rejoint majoritairement la CC de la Haute Vallée de l'Ognon, et dans une moindre mesure, la CC du Pays de Luxeuil (*figures 1 et 2*).

Après le Territoire de Belfort, la Haute-Saône est le département qui enregistre la plus petite diminution du nombre d'EPCI de la région Bourgogne-Franche-Comté. Dans un département où la densité de population est faible, près des deux tiers des EPCI n'atteignent pas le seuil légal de 15 000 habitants. Compte tenu de leur faible densité de population, ils bénéficient

du régime dérogatoire abaissant le seuil minimal à 5 000 habitants.

La Haute-Saône ne comporte qu'une seule communauté d'agglomération, la CA de Vesoul. Elle rassemble 13,7 % de la population du département. Comparée aux autres communautés d'agglomération de la région, cette agglomération concentre beaucoup moins d'habitants.

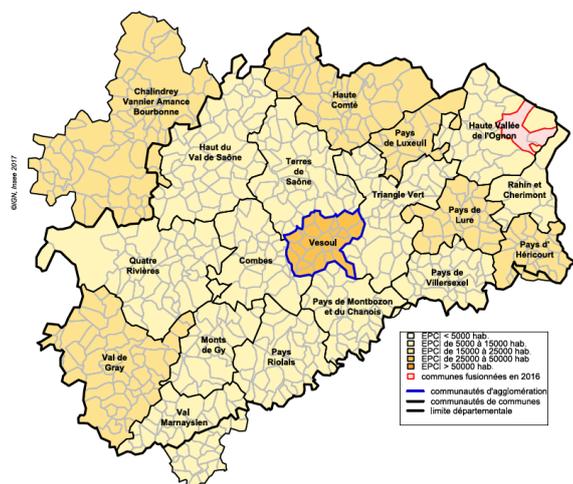
Le département de la Haute-Saône a connu très peu de fusions de communes. Depuis le 1^{er} janvier 2015, deux fusions ont été réalisées et concernent des petites communes. La nouvelle commune de Servance-Miellin (867 habitants) a réuni les deux anciennes communes, Servance et Miellin. La nouvelle commune de La Romaine (467 habitants) est le résultat de la fusion des communes de Greucourt, Le Pont-de-Planches et Vezet.

Cadre réglementaire

Après la loi de modernisation de l'action publique territoriale d'affirmation des métropoles et celle relative à la délimitation des régions, la loi du 7 août 2015, dite loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), vise à rationaliser l'organisation territoriale en incitant au regroupement de collectivités à fiscalité propre. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les EPCI à fiscalité propre doivent compter au moins 15 000 habitants. Un régime dérogatoire permet toutefois d'abaisser ce seuil dans trois cas :

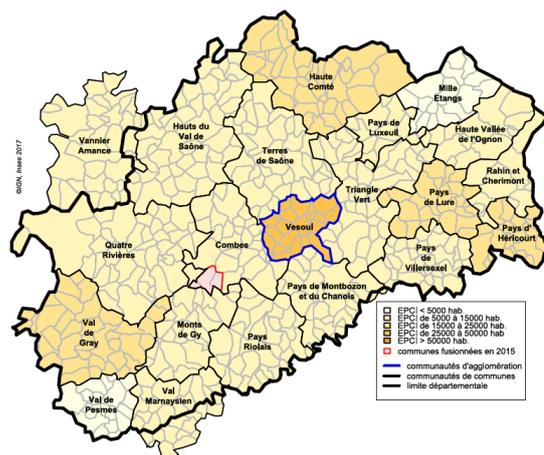
- les ensembles de communes dont la densité est inférieure à 50 % de la densité nationale (103,4 hab/km²), dans des départements dont la densité est inférieure à la moyenne nationale. C'est le cas de la Haute-Saône. Le seuil démographique applicable est alors déterminé en pondérant le nombre de 15 000 habitants par le rapport entre la densité démographique du département et la densité nationale, avec un seuil minimal de 5 000 habitants.
- les ensembles de communes dont la densité est inférieure à 30 % de la densité nationale, soit 31 hab/km². Dans ce cas, le seuil de population applicable est de 5 000 habitants.
- les ensembles de communes dont plus de la moitié des communes est située en zone de montagne (telle que définie par la loi du 9 janvier 1985). Dans ce cas, le seuil de population applicable est de 5 000 habitants.

1 Composition communale et intercommunale de la Haute-Saône au 1^{er} janvier 2017



Source : Insee, Populations légales 2014

2 Composition communale et intercommunale de la Haute-Saône au 1^{er} janvier 2016



Source : Insee, Populations légales 2014

3 Principales caractéristiques des EPCI dans le département de la Haute-Saône (périmètre au 1^{er} janvier 2017)

	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2014	Évolution de la population entre 2009 et 2014 (en %)	Densité de population en 2014 (en hab/km ²)	Nombre de communes au 1 ^{er} janvier 2017	Part des + de 60 ans en 2013 (en %)	Taux de chômage en 2013 (1) (en %)
CA de Vesoul	32 612	-0,6	224,3	20	26,2	15,0
CC du Pays d'Héricourt **	20 913	-1,5	127,8	24	26,3	12,2
CC Val de Gray	20 660	-3,9	41,4	48	29,3	13,1
CC du Pays de Lure	19 724	+2,8	96,6	24	25,6	15,1
CC de la Haute Comté	18 197	-4,3	40,0	38	29,1	13,5
CC du Pays de Luxeuil	15 691	-4,1	99,6	16	27,6	15,4
CC du Val Marnaysien **	13 950	+5,2	46,0	45	21,5	8,0
CC Terres de Saône	13 468	+0,6	36,7	38	25,5	10,5
CC du Pays Riolais	12 181	+9,1	41,6	33	19,9	7,6
CC Rahin et Cherimont	12 068	+1,2	78,8	9	25,5	13,6
CC du Triangle Vert	11 138	+2,0	30,0	42	22,3	9,6
CC des Quatre Rivières	9 854	-3,0	17,5	42	23,0	8,6
CC des Hauts du Val de Saône	8 770	-3,8	17,8	48	34,5	14,1
CC de la Haute Vallée de l'Ognon	8 760	-2,1	25,1	25	31,9	13,3
CC du Pays de Villersexel **	7 939	+0,2	38,5	34	28,5	12,7
CC des Combes	7 584	+1,6	26,6	27	25,8	9,2
CC du Pays de Montbozon et du Chanois	6 551	+4,4	27,4	27	24,7	8,8
CC des Monts de Gy	6 121	+2,5	25,3	25	23,7	10,1
Département de la Haute-Saône *	238 347	-0,4	44,3	542	26,8	12,5

* Note : 3 communes du département de la Haute-Saône font partie d'un EPCI de la Haute-Marne : la Quarte, la Rochelle, Ouge.

** Note : 21 communes de la CC du Val Marnaysien, 3 communes de la CC du Pays d'Héricourt et 2 communes de la CC du Pays de Villersexel sont situées dans le département du Doubs.

Lecture : valeur la plus élevée de la colonne en rouge, valeur la plus faible de la colonne en bleu.

(1) Le taux de chômage au sens du recensement de la population correspond au rapport entre les personnes de 15 ans ou plus s'étant déclarées chômeurs et à la recherche d'un emploi et la population active estimée au sens du recensement.

Sources : Insee, Populations légales 2014 et 2009, Recensement de la population 2013 (exploitation principale)

Pour en savoir plus :

- Bonnet P., Pilarski C., «La nouvelle géographie communale et intercommunale du département de la Saône-et-Loire», *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 30, avril 2017
- Thirion O., Pilarski C., «La nouvelle géographie communale et intercommunale du département de l'Yonne», *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 31, avril 2017
- Bonnet P., Pilarski C., «La nouvelle géographie communale et intercommunale du département de la Côte-d'Or», *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 32, mai 2017
- Bonnet P., Pilarski C., «La nouvelle géographie communale et intercommunale du département du Territoire de Belfort», *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 34, mai 2017



Insee Bourgogne Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Isabelle Revillier

Crédit photo :
Copyright CRT Franche-Comté

ISSN : 2497-451X

© Insee 2017